© Drogues Info Service - 6 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Cannabis

Par Dany51 Postée le 27/11/2022 21:57

> Mon fils de 17 vient de se faire arrêter pour la 3ème fois. Je suis morte de honte . Il a été contrôlé 2 fois pour détention de stupéfiant, et ce week-end on a encore passé un cap : il faisait le gué sur un point de deal . Il devait aller passer le week-end chez son père mais il a passé le week-end "dehors" , on ne sait trop où. Il ment , il sèche les cours, il fumé du cannabis et il nous a volé de l argent et un grand nombre d objets pour les revendre ...je suis désespérée de son attitude , il semblerait que rien ne le fait réagir, il vit toute punition comme une injustice et cela dure depuis des mois . Je ne sais plus quoi faire ...je ne sais pas vers qui me tourner .. Pourtant, c'était un garçon adorable et bien élevé, mais je ne le reconnais plus

---

Mise en ligne le 02/12/2022

Bonjour,

Tout d'abord, nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour le délai de réponse, supérieur au délai annoncé sur notre site internet.

Nous comprenons tout à fait la difficulté, et l'inquiétude, que l'attitude de votre fils entraîne pour vous.

Nous entendons le sentiment de honte que vous pouvez ressentir cependant, vous n'êtes pas responsable des comportements de votre fils aujourd'hui. L'adolescence est une période de transformations qui peut s'accompagner de conduites à risque, de provocation, de rejet de l'autorité.

Votre fils est en train de chercher ses propres limites mais aujourd'hui, les conséquences de ses comportements prennent des proportions qui deviennent inacceptables et que vous vivez très difficilement.

Il nous semble important que vous puissiez être soutenue et aidée par des professionnels spécialisés dans les questions d'adolescence et de consommation. Il existe des lieux gratuits qui reçoivent les parents sous forme d'entretien individuels pour écouter, guider, proposer des pistes de solutions personnalisées.

Par rapport à la ville de résidence que vous nous avez indiquée, nous vous joignons l'adresse de deux centres qui reçoivent les parents.

Si vous souhaitez d'abord échanger directement avec un.e écoutant.e, vous pouvez nous contacter par téléphone au 0 800 23 13 13. Le service est ouvers tous les jours de 08h à 02h. Vous pouvez également nous écrire sur le tchat internet de 08h à 00h.

Nous espérons que cette réponse vous permette de trouver de l'aide pour améliorer la situation.

Nous vous souhaitons bon courage et une bonne journée,

Bien à vous,

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

---

Association Addictions France - Centre d'Addictologie

1-3 Impasse de la Blanchisserie
51100 REIMS

Tél : 03 26 88 30 88
Site web : addictions-france.org
Secrétariat : Sur rendez-vous. Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et lundi, mardi et jeudi de 13h15 à 18h, mercredi de 13h15 à 17h, vendredi de 13h15 à 16h45.
Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous. Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et lundi, mardi et jeudi de 13h15 à 18h, mercredi de 13h15 à 17h, vendredi de 13h15 à 16h45.

Voir la fiche détaillée